



XI^e RENCONTRES NATIONALES DE LA JPA

La valeur éducative des centres de vacances et de loisirs

- mercredi 31 janvier 2007 -

Réponses de l'UMP

au questionnaire sur la valeur éducative des CVL

1. Les objectifs des centres de vacances et de loisirs (CVL) sont explicitement posés en référence au développement de l'enfant et du jeune. L'action éducative des CVL trouve tout son sens quand elle s'exerce en complémentarité avec la famille et l'école.

Qu'en pensez-vous ?

Il paraît évident, ce qui est le sens même de l'éducation populaire, que le prisme famille-école ne suffit pas à l'épanouissement global de l'enfant. C'est sous cet aspect que se sont développés des multitudes d'activités adressées à la jeunesse depuis l'après-guerre.

Si l'Etat et les pouvoirs publics n'ont pas d'ingérence à exercer dans le milieu familial et si les méthodes pédagogiques relèvent de l'enseignant et du tuteur ; ce qui touche à l'épanouissement de l'enfant dépasse les frontières de ces deux encadrements.

Il n'est pas pour autant question de mise en concurrence des méthodes mais bien en complémentarité. Le prisme ternaire Famille-Ecole-Association est indispensable à l'équilibre de l'enfant et à son désir de curiosité.

2. Les partis politiques intègrent rarement les CVL dans leurs programmes pour l'éducation.

Pouvez-vous nous présenter la place des CVL dans votre projet éducatif ?

Nous n'avons pas d'avis concernant les programmes des autres formations politiques, chacun présente ce en quoi il croit, aux Françaises et aux Français.

Pour faire un rapide historique, les Jeunes RPR ont néanmoins réalisé en 2002, un programme complet intitulé « Paroles de Jeunes » afin d'intégrer les aspirations de la jeunesse de France dans les échéances électorales présidentielles et législatives.

Nous souhaitons néanmoins porter à votre attention que depuis 2003, plusieurs missions ministérielles ont été diligentées par les Ministres concernés, Luc FERRY, Jean-François LAMOUR et Michèle ALLIOT-MARIE, traitant des questions de jeunesse qui ont fait l'objet de publications à la documentation française et qui sont la base indispensable de la prospective que les Jeunes de l'UMP opèrent pour participer à la construction et à l'élaboration du programme politique de l'UMP.

Les CVL ont à ce titre été reçues dans un cadre institutionnel. Ces différentes missions, notamment celle dédiée aux « pratiques culturelles, sportives et citoyennes en faveur de la Jeunesse », présidée par Michaël BULLARA, ont permis d'inventorier toutes les infrastructures dédiées à la jeunesse et de dresser des projets de réorganisation pour inviter les jeunes à davantage s'engager.

3. Aujourd'hui encore, un enfant sur trois ne part pas en vacances et de nombreuses familles ne peuvent pas non plus faire bénéficier leurs enfants des activités de loisirs collectifs proposées en centres de loisirs.

Le programme de votre parti comporte-t-il quelques mesures pour remédier à cet état de fait ? Si oui, lesquelles ?

Permettre à chaque enfant de partir en vacances est une réelle ambition pour notre mouvement, et à n'en pas douter, pour tous les autres. Il est important de rappeler, pour mettre en lien cette réponse avec la précédente, ce que l'actuel gouvernement a réalisé. La jeunesse était un des chantiers de Jacques CHIRAC en 2002. Il a souhaité que le programme « Envie d'Agir » émerge sous la houlette de Luc FERRY ; c'est dans cet esprit que c'est organisé la mission ministérielle sur les pratiques culturelles, sportives et citoyennes en faveur de la Jeunesse ; ce projet a eu deux pendant, les « Cadets de la République » sous la houlette de Dominique de VILLEPIN lorsqu'il était ministre de l'Intérieur et la mise en œuvre des « Réservistes locaux à la Jeunesse et à la citoyenneté » ainsi que le « Plan défense 2^{ème} chance » sous le ministère de Michèle ALLIOT-MARIE.

Tous ces engagements sont à mettre en lien avec le débat parlementaire de l'an passé sur l'organisation du statut de « volontaire », de manière à valoriser l'engagement associatif des jeunes sous la forme d'une rémunération, d'une compensation dans l'enseignement supérieur et/ou d'une reconnaissance officielle.

Les points forts, outre le volontariat, sont la réelle nécessité de réformer l'actuelle ECJS dans l'enseignement secondaire afin de donner à nos jeunes, via le système scolaire, des outils pour devenir de vrais citoyens. Encourager les partenariats entre l'école et le monde culturel afin que les jeunes n'aient pas qu'une approche « sportive » de l'engagement associatif. Valoriser l'engagement humanitaire, qui commence parfois sur son palier, avec des initiatives comme celle nées après la canicule de 2004, ou une initiative à saluer comme « Immeubles en fête », lancée par Bernard PDNS et Atanase PERIFAN.

4. À propos des CVL, comment envisagez-vous la répartition des responsabilités (financement, tutelle, évaluation...) entre L'État, les différents ministères concernés, les services déconcentrés et les collectivités locales ?

Qui doit agir et à quel niveau ?

Le situation actuelle de reconnaissance et de financement fonctionne comme pour toutes les associations : obtenir un agrément « Jeunesse & Education populaire » avec les subventions attenantes. La participation des collectivités pourrait s'envisager par la mise à disposition gracieuse des équipements relevant de leur responsabilité.

Il convient en amont de coordonner une action à l'échelle nationale de la politique de jeunesse en simplifiant les strates administratives pour les petites associations ; en valorisant les associations faites par des jeunes avec la création d'un label « association de jeunes » et enfin en associant systématiquement les pouvoirs locaux au dynamisme associatif sur leur territoire.

5. Lorsque vous étiez enfant, est-ce qu'il vous est arrivé de partir en centre de vacances ou de fréquenter un centre de loisirs ? Avez-vous encadré des groupes d'enfants, comme moniteur ou comme directeur ?

Si oui, gardez-vous un souvenir particulier de cette expérience de vie collective ? Influence-t-elle encore aujourd'hui votre perception des relations sociales ?

De nombreux jeunes qui s'engagent en politique ont également des engagements associatifs par ailleurs ; j'ai été, pour ma part, amené à encadrer des jeunes dans le cadre du scoutisme. J'ai très peu été associé pendant mon enfance, à toute forme de centre de loisirs, mes parents privilégiant les relations familiales pendant les vacances.

C'est donc avec des responsables de mon âge et avec la bonne volonté des jeunes encadrés que j'ai pu apprécier les méthodes de pédagogie raisonnée et de vie en communauté.

L'avantage non négligeable d'une telle expérience m'a permis de pondérer mes relations envers autrui et de privilégier la communication avant toute prépondérance de l'ego ; l'humilité de considérer que ce que l'on pense comme certain face aux argumentations d'autrui doit parfois savoir s'en enrichir plutôt que de s'y confronter.

Cédric TARTAUD-GINESTE
Responsable de la Commission Vie associative des jeunes UMP